



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUIN 2024

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 22 VOTANTS : 25</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 11 juin 2024</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 24 juin 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.</p> <p>Etaient représentées : Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET et M. Gérard ROHI ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</p> <p>Absents : Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Michel VARRONI, Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
---	--

Délibération n°02

Rapporteur : M. Franck LOMBARD

Objet : Démission d'une conseillère municipale et installation de son successeur

Par courrier reçu en mairie le 8 avril 2024, Madame Audine FRECKMANN, conseillère municipale sur la liste « Ugine, Décidons Ensemble ! » et installée le 25 mai 2020, a donné sa démission.

Cette démission a été transmise à Monsieur le Préfet de Savoie sous couvert de Monsieur le Sous-Préfet d'Albertville.

Conformément à l'article L. 270 du code électoral, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

Mme Emmanuelle MERLE, M. Michel RIMBOUD et Mme Julie GIROST suivants de liste, nous ont fait part de leurs refus d'exercer leurs mandats.

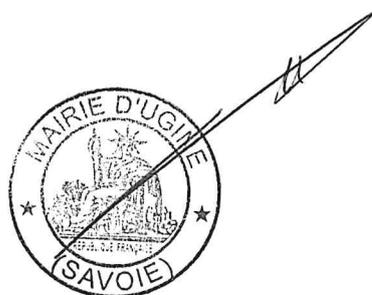
Il convient donc aujourd'hui d'installer Monsieur Gérard ROHI.

La charte de l'élu local est remise à Monsieur Gérard ROHI.

Le Conseil Municipal, prend acte de :

- **La démission de Madame Audine FRECKMANN, en tant que Conseillère Municipale.**
- **L'installation de Monsieur Gérard ROHL en tant que Conseiller Municipal.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240617-20240617-DE02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2024
Publication : 24/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

